

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE DE MAROUA

RECTORAT

VICE RECTORAT EN CHARGE DE LA PROFESSIONNALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

N° 2020/192 *Kof*
UMa/R/VR-EPDTIC /DAAC



B.P. 46 Maroua
Tél. : 222 29 50 46/Fax : 222 29 50 12
rectorat@univ-maroua.cm
www.univ-maroua.cm

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

THE UNIVERSITY OF MAROUA

RECTORATE

VICE RECTORATE IN CHARGE OF PROFESSIONNALIZATION AND
DEVELOPMENT OF INFORMATION AND COMMUNICATION
TECHNOLOGIES

Maroua, le 19 MAI 2020

COMMUNIQUE

Le Recteur informe la Communauté universitaire de Maroua que la reprise des activités pédagogiques en présentiel sera effective le **lundi 1^{er} juin 2020**, conformément aux Instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en date du 23 avril 2020 et aux directives du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur du 29 avril 2020.

A cet effet, l'accès aux différents campus de l'Université de Maroua est conditionné au **port systématique de masque**.

Egalement, des mesures de distanciation sociale seront prises à tous les niveaux. De plus, seront disponibles, à l'entrée des amphithéâtres, salles de cours et blocs pédagogiques :

- des points de lavage systématiques des mains avec du savon liquide/solide ; des gels hydro alcooliques pourraient être mis à contribution
- des thermo-flash en vue de détecter et de prendre en charge les étudiants asymptomatiques ;

Par ailleurs, la désinfection des lieux communs sera effective.

En outre, le Recteur exhorte toute la Communauté universitaire de Maroua au respect scrupuleux des mesures ci-dessus rappelées tout en l'invitant à observer une discipline individuelle et collective exemplaire. Le Recteur compte sur le sens de responsabilité de chacun (e) et de tou (te)s :



Le Recteur

Pr Idrissou Nicum